

**Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant
la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies
et d'autres organisations intergouvernementales**

A partir du 12 mai 2009, le sigle (abréviation) du «Fund for the Structural Convergence of Mercosul», qui figure ci-après, est protégé conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le sigle (abréviation)
en anglais: FOCEM

12 mai 2009

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle